

L'invité-e :

Catherine Agthe Diserens

Dans une visée d'ouverture et de pluralité des regards, nous souhaitons étendre le cercle des contributeurs de notre bulletin d'information en offrant une place à des personnes externes à la Fondation de Vernand.

C'est donc avec plaisir que nous accueillons dans cette nouvelle rubrique une première invitée qui a désiré réagir à l'article "Le cœur à l'ouvrage" paru dans Spirit of Vernand no 96 de mars 2012.

Christophe Equey
directeur de la Fondation

La procréation confrontée au large champ du handicap mental

par Catherine Agthe Diserens, sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente de l'association suisse romande SEHP (SExualité et Handicaps Pluriels) : catherine.agthe@vtxnet.ch

Cette thématique, encore relativement peu approfondie dans les formations en Suisse Romande (parce que les situations ne sont pas si nombreuses) est très complexe, voire plus taboue que celle concernant l'assistance sexuelle !

Etonnant... la sensualité, le plaisir, le sexe pour le sexe, en passe d'être plus « aisément » reconnu-e-s... que la procréation ! Au contraire de la France et de la Belgique où les situations rencontrées (la parentalité est aussi fonction du contexte historique, culturel et économique) obligent à «s'y préparer » pour prendre en charge. Je forme, dans cer-

taines régions de ces deux pays, les professionnel-le-s chargé-e-s spécifiquement de l'accompagnement de couples, voire de personnes seules devenu-e-s parents. Des services de conseil et de soutien spécifiques s'y développent.

L'expression du désir de grossesse, d'enfant et de parentalité (trois désirs bien distincts) émane d'un temps de société qui propulse la femme/l'homme vivant avec une déficience intellectuelle (avec dépendance aux tiers) vers le plus de conformité possible. Ce désir questionne l'intégration, l'émancipation, la valorisation des rôles sociaux et la reconnaissance de la vie affective et sexuelle comme facteurs de développement personnel et de réussite sociale, en dépit du handicap.

Si le sujet est si sensible c'est parce qu'il s'inscrit dans un contexte de droit universel : toute personne a le droit de procréer... la femme, l'homme en situation de handicap n'ayant pas à se voir délivrer une autorisation de la part de son tuteur, ni de ses parents, ni de ses éducateurs !

Nous ne pourrions donc *obliger* personne à y renoncer !

Le sujet touche néanmoins aussi au droit de l'enfant à naître : ce dernier n'a pas choisi de s'installer dans ce monde qui lui offrira soit de vivre avec ses parents dont le handicap révèle une déficience cognitive, soit de grandir dans une famille d'accueil avec laquelle il composera en plus de ses parents biologiques.

Pourrions-nous donc *convaincre* certaines personnes à y renoncer ? Tout en développant d'autres projets de réalisation de soi.

La question de la procréation liée à la déficience mentale inclut les approches de la sphère affective et du champ éducatif. Elle aborde les représentations des parents, des professionnel-le-s et de la société face à la sexualité des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, ainsi que la manière dont

ces représentations influencent ces dernières, vis-à-vis de leur désir d'enfant. Elle replace le projet de l'enfant en lien avec les aspects de responsabilité éthique et les devoirs impliqués par sa réalisation. L'enjeu est systémique : même les grands-parents sont impliqués... car ils assument souvent l'éducation de l'enfant. Enfin, le questionnement délicat de la parentalité se pose de manière extrêmement individuelle, par le fait même de l'infinie diversité des personnalités concernées et de leurs développements nuancés.

L'idéal serait de pouvoir travailler en amont et de décortiquer avec soin, tact et humanisme comment ces femmes et ces hommes élaborent leur projet de vie personnelle et leur projet de vie en couple, avant même la conception. Projet où l'enfant, en tant que tel, sera peut-être autant présent, que tout à fait absent. Cette question sensible nous incite à entendre toutes les nuances de ce désir d'enfant et nous pousse dans un agir émancipatoire, au travers duquel nous aurions aussi quelque chose à apprendre de nous-mêmes. ■

Pédagogues en éducation précoce spécialisée : profil ¹

par Sylvie Rüegg, enseignante spécialisée au Service Educatif Itinérant

Résumé

L'intervention à domicile est une spécificité des pédagogues en éducation précoce au Service Educatif Itinérant. Elle demande des compétences particulières d'adaptation et

d'ajustement et permet de travailler en collaboration étroite avec la famille. Les pratiques d'observation, le soutien gestuel, l'utilisation de nouvelles technologies sont quelques-unes des différentes facettes de cette profession.

La formation en éducation précoce spécialisée

Dans le canton de Vaud, les pédagogues en éducation précoce spécialisée obtiennent leur titre après une formation de longue durée : un Bachelor dans l'enseignement ou l'éducation, un diplôme ou un Master en enseignement spécialisé et un certificat de pédagogue en éducation précoce spécialisée (PEPS). La formation est aujourd'hui en pleine mutation car elle doit dorénavant être de niveau Master. Elle sera ouverte aux titulaires d'un diplôme d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire, d'un diplôme en logopédie ou en psychomotricité. Les détenteurs et détentrices d'un Bachelor dans un domaine d'étude voisin ou d'un diplôme d'enseignement pour le degré secondaire devront répondre à des exigences complémentaires EPS.

L'intervention en éducation précoce spécialisée à domicile

L'éducation précoce consiste à travailler avec des enfants présentant des difficultés dans leur développement. Elle offre un accompagnement et un soutien individualisés afin de favoriser leur développement dans le respect de leurs différences, de leurs possibilités et de leur situation d'enfant, avec ce que cela implique d'attention bienveillante.

Les professionnel-le-s de l'éducation précoce spécialisée (PEPS) offrent également un accompagnement aux parents, selon leurs besoins, que ce soit pour eux-mêmes face à leur rôle de parents ou pour leur enfant. Les échanges avec les parents permettent de sentir comment aborder l'enfant et sa famille. Ils sont donc indispensables au travail de collaboration qui s'installe au fur et à mesure des visites hebdomadaires. Pourtant, la bonne vo-

¹ Cet article est repris de la Revue suisse de pédagogie spécialisée de mars 2012 (1/2012), éditée par la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)

lonté et les rêves de partenariat ne sont rien s'ils ne parviennent pas à rejoindre ceux des parents. La capacité des PEPS à saisir et à prendre en compte les attentes différentes de chaque famille fait partie des compétences à développer. En début d'intervention, il est fréquent que le soutien à la famille soit important et que la réponse à des besoins immédiats soit nécessaire. Il sera ensuite essentiel de permettre aux parents de s'appuyer sur leurs propres ressources pour trouver des réponses à leurs besoins. La fratrie mérite aussi une attention particulière. Souvent notre présence est perçue comme « encore quelque chose pour l'autre ». La fratrie, qui a parfois de la peine à se situer dans cette famille bouleversée par la différence et l'angoisse, a elle aussi besoin d'un espace d'attention.

Les compétences requises

L'action préventive et éducative avec l'enfant est très diversifiée et requiert un solide bagage théorique ainsi que de la créativité de la part des pédagogues qui doivent s'adapter sans cesse à différents enfants et contextes environnementaux. L'évolution des outils pédagogiques et le développement des neurosciences les obligent à suivre des formations continues régulières et demandent de nombreux échanges entre praticien-ne-s. Ils et elles sont amené-e-s à être toujours pointu-e-s dans leurs apports mais la dimension humaine de l'intervention doit rester prépondérante, car sans elle, les meilleures performances pédagogiques restent vaines.

Les professionnel-le-s travaillent en réseau et contribuent à le développer autour de la famille. Il s'agit par exemple d'accompagner cette dernière dans la recherche d'un moyen de garde adapté, de partager des observations avec un médecin ou un-e logopédiste, de réfléchir ensemble à la meilleure façon de poursuivre l'accompagnement. Ce réseau est indispensable au travail des pédagogues. L'enfant va grandir, la nouvelle tâche de

l'enseignant-e sera de partager avec les parents, puis avec le réseau, une réflexion autour de sa scolarisation. Parfois les parents sont déterminés et il s'agira de suivre leur projet pour s'assurer qu'il s'adapte aux besoins de l'enfant. D'autres fois, il sera nécessaire de proposer plusieurs solutions, de visiter des écoles, afin que les parents soient bien informés avant de prendre une décision. Dans tous les cas, le projet scolaire est un processus qui prend du temps et commence bien avant l'entrée à l'école.

Les bilans et projets pédagogiques individuels

Pour accompagner famille et enfant, les PEPS rédigent des bilans et des projets pédagogiques réguliers. Le bilan est une « photographie » de la situation de l'enfant à un moment de son évolution. Suite au bilan, un projet pédagogique est rédigé en accord avec les parents. Il est construit en fonction des compétences et des besoins de l'enfant et de ses parents. Il se base sur des hypothèses et le choix d'objectifs, et nécessite des réadaptations régulières, en fonction de l'évolution de l'enfant. Dès lors, l'intervention hebdomadaire est préparée à l'aide du projet pédagogique et de chaque séance précédente, qui renseignera sur l'adéquation des activités proposées et permettra d'ajuster l'intervention toujours plus finement à la situation.

Conclusion

Les professionnel-le-s du service éducatif itinérant sont appelé-e-s à développer des compétences pointues dans un éventail de domaines très variés : accompagnement des enfants, parents et fratries, travail individuel et en réseau, prévention et éducation. Ils et elles interviennent dans le domaine de la relation et du soin, deux besoins vitaux plus indispensables encore dans les familles qui vivent dans l'adversité. La richesse de la profession de PEPS, tout comme ses difficultés, réside dans la diversité extrême des situations rencontrées. ■

Information sur la création d'un groupe d'analyse de pratiques dès septembre 2012

par Maria Begoña Gonzalez Garcia, éducatrice sociale au foyer du Cousson à Romanel-sur-Lausanne, titulaire d'un certificat postgrade HES-SO de spécialisation dans le domaine du handicap et en fin de formation d'animatrice de groupes d'analyse de pratiques professionnelles

Nous sommes de plus en plus souvent confrontés dans notre activité professionnelle à des situations complexes qui nécessitent davantage d'élaboration, des savoirs, d'intelligence, de créativité qu'auparavant. Accroître notre réflexion à plusieurs et en groupe est l'une des réponses possibles à cette complexité. A cet effet, la Fondation de Vernand a décidé d'offrir à ses collaborateurs l'occasion de participer à des groupes d'analyse de pratiques professionnelles. En quoi cela consiste-il ?

L'analyse de pratiques s'inscrit dans une démarche d'action-formation (action-learning) selon un cadre méthodologique qui lui est propre. Le groupe travaille sur des situations professionnelles réelles amenées par les membres. Il peut également travailler sur un thème ou un domaine d'expérience qui l'intéresse. L'essentiel de chaque rencontre est consacré à développer une pratique réflexive et à chercher ensemble des moyens spécifiques de compréhension et d'action par rapport aux situations présentées.

Chaque groupe est formé de 6 à 10 professionnels de la Fondation travaillant dans des lieux de vie, ateliers ou écoles d'enseignement spécialisé. Des rencontres régulières chaque 6 à 7 semaines, d'une durée de 2 heures, sont planifiées sur plusieurs mois afin de permettre d'expérimenter les pistes d'action.

Des règles de base de fonctionnement du groupe, telles que le respect, la bienveillance, la confidentialité sont clairement nommées et partagées afin que chaque membre se sente à l'aise et en confiance pour confronter diverses perceptions, élargir la vision d'ensemble, chercher à comprendre la spécificité de chaque situation.

La personne chargée de l'animation du groupe d'analyse de pratiques est garante du cadre méthodologique de la démarche, ainsi que des éclairages conceptuels qui peuvent s'avérer utiles. Elle met tout en œuvre pour favoriser un questionnement pertinent en lien avec la question traitée, développer les ressources individuelles et permettre l'émergence de l'intelligence collective.

Le groupe est un espace d'entraide, d'apprentissage, d'enrichissement mutuel. Le travail de réflexion effectué permet d'élaborer de nouvelles stratégies, faire évoluer nos pratiques, développer des solutions innovantes pour des problématiques ou préoccupations particulières. Ceci permet à la fois de prendre du recul par rapport à des situations, de développer des compétences et d'améliorer les résultats.

La finalité est de garantir un accompagnement optimal pour chaque personne accueillie à la Fondation de Vernand et dans le respect des valeurs institutionnelles qui soutiennent notre action.

J'espère que ces quelques lignes vous donneront envie d'en savoir plus et de vous engager en participant à un groupe d'analyse de pratiques au sein de la Fondation de Vernand.

N'hésitez pas à me contacter :
maria-begona.gonzalezgarcia@fondation-de-vernand.ch. ■